



Lyon 4e
Croix-Rousse
27 impasse Gigodot

Immeuble-atelier, actuellement immeuble à logements

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69001352
Date de l'enquête initiale : 2013
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine industriel
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : immeuble à logements, atelier
Destinations successives : immeuble à logements
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1999, AX, 234

Historique

D'après le plan cadastral napoléonien de 1827 et l'état de section, l'impasse Gigodot se situe sur la parcelle n°146 appartenant au propriétaire François Perrin. Il s'agit de terres sans constructions. A cette date, René Gigodot possède une parcelle de terre qui sera bâtie en 1830 sur le côté nord de la rue de la Visitation. La future impasse fait partie du quartier du Chariot d'or. En février 1838, le propriétaire Perrin vend à René Gigodot cinq espaces de terrain dans son clos pour 1200 francs. D'après les matrices cadastrales et les registres présentant les constructions nouvelles, Gigodot a fait bâtir à deux reprises en 1834 et 1836. Mais on sait que l'impasse ne voit le jour qu'à partir de 1842. Il s'agit peut-être de constructions en cœur de parcelles ou près de l'actuelle rue de Nuits. En janvier 1842, le propriétaire propose à la municipalité croix-roussienne d'ouvrir une impasse de 13,60 m de largeur sur un terrain qu'il possède le long de la rue du Chapeau Rouge et entre la place de la Visitation et le passage Lamure. Seulement, la création d'une impasse ne présente aucun avantage pour la commune et le conseil décide de rejeter le projet. Gigodot doit donc déposer une demande d'alignement sur la rue du Chapeau Rouge pour élever les constructions qu'il souhaite. Parallèlement, le propriétaire voisin obtient l'alignement pour un immeuble sur le tracé projeté par Gigodot et l'impasse ne pourra ainsi faire que trente mètres de long. En février 1842, Gigodot propose un plan de l'impasse à la municipalité. Elle se termine par une maison qu'a fait récemment construire le propriétaire et qui forme avec les deux bâtiments à créer un aspect régulier. La maison en question correspond au n°27 de l'impasse. L'immeuble fermant l'impasse est décrit par les experts François-Régis Bourdet et Joseph Forest en charge du dossier comme « une maison semblable à toutes celles qui se bâtissent à la Croix-Rousse, c'est-à-dire pour la louer à des ouvriers en soie et l'on sait que dans tous les ateliers de ces ouvriers, il faut avant tout de beaux jours ».

Entre 1890 et 1894, un projet est lancé pour le réaménagement complet de la Grande-Rue de la Croix-Rousse et des rues avoisinantes dans le but de doter le 4ème arrondissement de Lyon d'une voie spacieuse et rectiligne. L'impasse Gigodot est concernée puisque l'on projette de prolonger la rue Gigodot jusqu'à la Grande-Rue de Cuire en traversant la Grande-Rue de la Croix-Rousse. Le projet est présenté par les architectes Bouilhère et Teyssière. Le prolongement de la rue Gigodot implique la reconstruction immédiate des immeubles depuis l'impasse Gigodot jusque et y compris l'amorce de cette rue sur le côté ouest de la Grande-Rue et naturellement la destruction du n°27 impasse Gigodot. En 1926, le projet n'est pas réalisé et est toujours d'actualité. Le propriétaire de l'immeuble souhaite le céder à la ville. Il pourrait valoir 9500 à 10000 francs. L'immeuble est décrit à cette date comme un immeuble de quatre niveaux sur caves voûtées réalisé en pisé de terre sauf les jambages d'ouverture qui sont en pierres avec lancis sans crosses. L'escalier est vétuste, tous les enduits sont à refaire, ainsi que la toiture et les latrines (à chaque étage). Plusieurs métiers à tisser sont situés dans les

locaux et une trop importante utilisation fragilise l'immeuble. Toutefois, pour prolonger la rue, il est nécessaire d'acquérir l'immeuble voisin n°24 rue du Mail. Ainsi, cela est inutile de démolir le n°27 si l'on conserve le n°24. On choisit donc en novembre 1926 de réaliser les travaux de restauration et de ne pas démolir l'immeuble de l'impasse Gigodot.

Une plaque avec l'inscription "Impasse Gigodot 1832" est située au dessus de la porte de l'immeuble. D'après les archives consultées, il ne s'agit a priori pas de la date de construction de l'immeuble ni de l'ouverture de l'impasse. Il s'agit peut-être de l'année de proposition d'un projet ou de l'année d'acquisition du terrain par Gigodot.

Les sources confirment qu'il s'agit d'un ancien immeuble-atelier. Il possède des baies hautes pour éclairer les métiers à tisser et nécessairement il doit y avoir une importante hauteur sous plafond pour les faire tenir. Sur la façade, les vides l'emportent sur les pleins et aucun décor n'est présent. C'est une architecture fonctionnelle.

L'immeuble accueille des logements au rez-de-chaussée et dans les étages.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Description

L'immeuble ferme l'impasse Gigodot à l'ouest de la rue Belfort. Il est mitoyen avec un immeuble à logements et une parcelle occupée par des garages. Il présente quatre niveaux et cinq travées. Le rez-de-chaussée est surélevé : un perron de six marches permet d'accéder à la porte d'entrée. Il est composé de travées rectangulaires. La partie basse du rez-de-chaussée est mise en évidence par une couleur d'enduit différente. Il n'y a pas de limite marquée entre le rez-de-chaussée et les étages. L'ensemble de la façade est traité de la même façon et de manière sobre. Les percements sont réguliers et le traitement des baies homogène. Seuls les appuis saillants des baies apportent du relief à la façade. Les baies sont hautes, peu larges et les trumeaux étroits. Cela laisse deviner l'importante hauteur sous plafond et la destination de l'immeuble à sa création, c'est-à-dire un immeuble fonctionnel destiné à accueillir des tisseurs et les métiers à tisser nécessitant une certaine hauteur sous plafond. La porte est située sur la travée centrale. C'est une porte piétonne moderne en bois surmontée d'une imposte rectangulaire en verre et bois. Sous la baie centrale du premier étage est présente une plaque de pierre où est gravée l'inscription "Impasse Gigodot 1832". L'allée de l'immeuble est large, elle dessert des appartements sur les côtés et mène à l'escalier perpendiculaire à la façade. C'est un escalier rampe sur rampe à deux volées droites et paliers intermédiaires. Il se développe autour d'un jour central. L'éclairage se fait grâce à des baies sur la façade côté cour. L'escalier est en pierre à gryphées de Saint-Fortunat. Les paliers de repos et d'étages sont recouverts de tomettes carrées. Le dernier niveau est desservi par un escalier de bois. La main courante est entièrement en bois, ce qui est rare sur le secteur entre les rues Dumenge et Pailleron et les constructions de la première moitié du XIXe siècle. Chaque palier dessert trois appartements. La porte centrale du palier du premier étage présente une largeur importante et c'est la plus grande de l'immeuble.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Escaliers : escalier dans-oeuvre ; escalier droit ;

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Protections : édifice non protégé

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **Arch. Mun. Lyon, 3 WP 066 à 3 WP 090, 1788-1844, Contributions - Administrations financières - Impôts directs**
Série 3 WP : Contributions - Administrations financières - Impôts directs.
3 WP 066 1 : cadastre. – évaluations faites par les classificateurs : 2 registres (1828). Révision : correspondance, circulaires, listes nominatives, tableau comparatif de la taxe foncière pour les années 1792, 1815 et 1829, extraits cadastraux (1826-1829). Contestations : correspondances, extraits cadastraux (1826-1830). 1826 – 1830

3 WP 066 2 : mutations sur propriétés bâties et nouvelles constructions : états récapitulatifs, registres. 1814 – 1847

3 WP 067 : nouvelles constructions soumises aux contributions foncières et à celles sur les portes et fenêtres : listes nominatives. 1830–1846

3 WP 068 – 069 1 : assiette, répartition et perception : correspondance, listes nominatives, états récapitulatifs d'impôts, circulaires, textes officiels, rapports, affiches, pièces comptables, registre. 1788 – 1868 ; 068 1788 – 1805 ; 069 1 1809 - 1868

3 WP 069 2 : nominations des répartiteurs de l'impôt : correspondance, circulaires. 1802 – 1848

3 WP 069 2 : nomination des répartiteurs de l'impôt : correspondance, circulaires. 1802 – 1848

3 WP 070 1 : patentes, assiette et perception : correspondance, textes officiels, circulaires, tableaux, affiches, listes nominatives, pétition. 1792 – 1847

3 WP 070 2 : registre de déclarations. 1791

3 WP 070 3 : adresses et changements de domicile d contribuables :listes nominatives. 1798

3 WP 070 4 : matrices : extraits, avis de réception des déclarations de mutations (1794 – 1795). Rôles généraux et particuliers : correspondance, extraits, avis de publication et de mise en recouvrement, affiches, inventaires, tableaux (1796 – 1843). 1794 – 1843

3 WP 071 : exonération et dégrèvement. – dossiers particuliers et états des décisions prises : correspondance, attestations, registres. 1796 – 1847

3 WP 072 1 : mandements de répartition au niveau du département, de l'arrondissement et de la commune. 1797 – 1847

3 WP 072 2 : ensemble de documents non datés : tableaux, liste nominative. S.d.

3 WP 073 5 : vingtième pour l'année 1783 : rôle d'imposition. 1782

3 WP 073 6 : vingtième pour l'année 1789 : rôle d'imposition (1788). Capitation pour l'année 1790 : rôle d'imposition (1790). « Pour les deux vingtièmes et quatre sous du premier... » Pour l'année 1790 : rôle d'imposition (1790). Remplacement des taxes supprimées en 1790 : texte officiel, registre (1792). 1788 – 1792

3 WP 074 : états des trois sections « Levant », « Centre » et « Couchant » : registres. 1791

3 WP 075 1 – 075 4 : taxe foncière pour l'année 1791. 1791 – 1792.

075 1 1ère section et partie de la 2ème section : rôle d'imposition. Recensement des propriétaires en vue de l'établissement de l'impôt foncier : registre.

075 2 3ème section partie du Bourg de Cuire-La Croix-Rousse, Serin... » : copie de matrice.

075 3 3 sections de Cuire – la Croix-Rousse : répertoire général, matrice de rôle.

075 4 rôles d'imposition pour la commune de Cuire – la Croix-Rousse : répertoire du rôle.

3 WP 075 5 – 075 6 : contribution personnelle mobilière. [1790-1800]

075 5 1791 : matrice de rôle et copie de matrice de rôle pour la 3ème section

075 6 [1790 – 1800] : répertoire (s.d.)

3 WP 075 7 : patentes 1791 : rôle d'imposition. 1792

3 WP 076 1 – 076 6 : taxe foncière. 1792-1796

076 1 – 076 2 1792. 076 1 matrice de rôle. 076 2 rôle d'imposition (1793).

076 3 – 076 4 1793. 076 3 matrice de rôle. 076 4 rôle d'imposition. Extrait du rôle de l'année 1793 pour l'établissement de celui de 1796 – 1797 (avec indication des « maisons ruinées et nouvellement construites »).

076 5 – 076 6 1794-1795. 076 5 matrice de rôle (1796). 076 6 rôle d'imposition (1796).

3 WP 077 1 – 078 2 : contribution personnelle mobilière. [1790-1800]

077 1 – 077 2 1791. 077 1 matrice de rôle (1792). 077 2 copie du rôle d'imposition supplémentaire (1792).

077 3 1792 : matrice de rôle (1793)

078 1 [1790-1800] : matrice du rôle (s.d.)

078 2 1793 : rôle d'imposition (1795).

3 WP 079 1 taxe additionnelle prélevée pour les réparations du chemin de la Boucle : rôle d'imposition. 1/5ème pour 1796 et 1797 : rôle provisoire d'imposition. 1796 – 1797.

3 WP 079 2 – 079 3 : taxe foncière. 1796-1798.

079 2 1796 – 1798 : matrice de rôle

079 3 1797 – 1798 : rôle d'imposition

3 WP 079 4 – 079 6 contribution personnelle mobilière. 1796-1798

079 4 1796-1798 : matrice de rôle.

079 5 1796-1797 : rôle d'imposition

079 6 1796 – 1798 : rôle supplémentaire

3 WP 079 7 : taxe foncière 1800 et 1801 : rôle d'imposition. 1800

3 WP 0 79 8 : contribution des portes et fenêtres 1801 et 1802 : rôle d'imposition. 1801

3 WP 079 9 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1804 et 1805. Etats des changements pour 1805 et 1811 : rôle d'imposition. 1806 - 1817

3 WP 080 1 : contribution personnelle mobilière 1809 : matrice sommaire. 1808

3 WP 080 2 : patentes 1811 : matrice du rôle. 1811
3 WP 080 3 : contribution personnelle mobilière 1811 : matrice sommaire. 1810
3 WP 080 4 : patentes 1811 : matrice de rôle. 1811
3 WP 080 5 : taxe foncière 1812 : rôle d'imposition (1811), copie du rôle d'imposition (1812-1813).
Contribution des portes et fenêtres :
rôle d'imposition (1811). 1811 – 1813
3 WP 080 6 : patentes 1812 : rôle d'imposition et rôle supplémentaire. 1811
3 WP 080 7 : contribution personnelle mobilière 1812 : rôle d'imposition. 1811
3 WP 080 8 : taxes particulières 1812. – Journées de réparation des chemins vicinaux : rôle. 1812
3 WP 080 9 : contribution personnelle mobilière et patentes 1813 : projet de matrice. 1813 3 WP 080 10 : taxe foncière 1814-1817. – Etat de section pour : - le faubourg « côté Orient », quartiers du Chapeau-Rouge et des Gloriettes, - le faubourg « côté Occident », quartier St Vincent, - la section de Serin. 1814-1817
3 WP 081 1 : taxe foncière, contribution personnelle mobilière et patentes 1814 : rôle d'imposition. 1813
3 WP 081 2 : contribution personnelle mobilière 1814 : double de la matrice de rôle. 1814
2 WP 081 3 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1815 : rôle d'imposition. 1814
3 WP 081 4 : contribution des portes et fenêtres 1815 : copie de la matrice. 1815
3 WP 081 5 : patentes 1815 : rôle d'imposition. 1815
3 WP 081 6 – 081 7 : contribution personnelle mobilière. 1814 – 1817
081 6 1815 : rôles d'imposition
081 7 : 1815 – 1817 : copie de matrice de rôle
3 WP 082 1 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres : rôle d'imposition. Contribution personnelle mobilière : état des restes à percevoir. Patentes : rôle d'imposition. 1816
3 WP 082 2 : contributions extraordinaires destinées à couvrir les dépenses militaires de 1815 pour l'année 1816 : rôle d'imposition. 1815-1818.
3 WP 082 3 : contribution personnelle mobilière 1818-1819 : matrice de rôle. 1819
3 WP 083 1 : taxe foncière, contribution personnelle mobilière et patentes 1820-1821 : rôle d'imposition. 1820-1821
3 WP 083 2 : recensement des portes et fenêtres : registre. 1822
3 WP 083 3 : taxe foncière, contribution personnelle mobilière et patentes 1822 : minute de rôle. Patentes, taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1824 : rôle d'imposition. 1822-1824
3 WP 084 1 : quatre contributions directes 1826-1828 : matrice de rôle. 1826-1828
3 WP 084 2 : contribution personnelle mobilière 1828 et 1829. 1828-1829
3 WP 085 1 : contributions directes 1829-1831 : matrice générale. 1829-1830
3 WP 085 2 : taxe foncière 1830 : état récapitulatif. 1830
3 WP 085 3 : patentes 1829 – 1831 : matrice de rôle. 1828
3 WP 085 4 – 085 5 : contributions des portes et fenêtres, contribution personnelle mobilière, taxe foncière et patentes. 1831-1833
085 4 1831 : état du montant des rôles
085 5 1832 : matrice de rôle
3 WP 086 1 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1833 – 1835 : matrice générale. Contribution personnelle mobilière et patentes 1833 : matrice de rôle. 1833 – 1835
3 WP 086 2 : contribution personnelle mobilière et patentes 1834 : rôle d'imposition, affiche. 1834
3 WP 086 3 : patentes et centimes additionnels : matrice supplémentaire. 1834
3 WP 086 4 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1835 : état du montant des rôles. Contribution personnelle mobilière et patentes 1835 : rôle d'imposition, affiche. 1835
3 WP 086 5 – 086 6 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1836. 1836
086 5 matrice de rôle
086 6 concerne les nouvelles constructions et les reconstructions : état du montant des rôles
3 WP 086 7 : contribution personnelle mobilière et patentes 1836 : matrice de rôle, affiche. 1836
3 WP 087 1 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1837 : matrice générale. 1837
3 WP 087 2 : patentes 1837 : matrice générale. 1837
3 WP 087 3 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1838 : copie de la matrice générale. 1838
3 WP 088 1 : contribution personnelle mobilière et patentes 1838 : matrice de rôle. 1838
3 WP 088 2 : patentes 1839 : matrice de rôle. Taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1839 : matrice générale. 1839
3 WP 089 : contribution personnelle mobilière et patentes 1840-1842 : matrices de rôle (1839-1840, 1842).
Taxe foncière et contribution
des portes et fenêtres 1840-1841 : matrice générale. 1839-1842

3 WP 090 : contribution personnelle mobilière et patentes 1843-1844 : matrice de rôle. Taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1842-1844 : matrice de rôle. 1842-1844.

A partir des numéros de parcelles du plan cadastral, les registres permettent de retrouver à quelles dates les terrains ont été bâtis. Grâce aux documents, toutes les constructions situées entre la rue Dumenge et la rue Pailleron peuvent être datées, car le secteur est entièrement bâti en 1846 (exceptées les parcelles mutables des garages de réparation ou des ateliers). Les registres de la série renseignent aussi sur les mutations de propriétés.
AC Lyon : 3 WP 066 à 3 WP 090

- **AC Lyon, 3 WP 189, 1815-1852, dossiers par rues : rue du Chapeau Rouge et rue du Chariot d'or**
3 WP 189 : "dossier par rue". Dossier rue du Chapeau Rouge ; Dossier rue du Chariot d'or.
Rue du Chapeau-Rouge : pochette 1 : permission de voirie 1815-1852 ; Pochette 2 : élargissement 1837-1848 ; Pochette 3 : entretien 1827-1840 ; Pochette 4 : plan d'alignement 1840-1846 ;
Rue du Chariot d'or : pochette 1 : entretien 1834 ; Pochette 2 : portail du passage du Chariot d'or maison Blanc 1829-1840 ; Pochette 3 : permission de voirie 1828-1850 ; Pochette 4 : plan d'alignement 1843 ; Pochette 5 : prolongement de la rue du Chariot d'or jusqu'à la Grande Rue 1835-1845 ;
AC Lyon : 3 WP 189
- **Arch. Mun. Lyon, 923 WP 032, 1890-1894, projet de rectification de la Grande-Rue et des rues avoisinantes**
923 WP 032 : "projet de rectification de la Grande-Rue et des rues avoisinantes, 1890-1894".
AC Lyon : 923 WP 032
- **Arch. Mun. Lyon, 321 WP 078, 1891, prolongement de la rue Gigodot**
321 WP 078 : projet de rectification de la Grande-Rue et des rues avoisinantes, projet de Bouilhères et Teyssière 1891
AC Lyon : 321 WP 078
- **Arch. Mun. Lyon, 922 WP 049 4, 1920-1926, prolongement de la rue Gigodot**
922 WP 049 4 : "prolongement de la rue Gigodot 1920-1926".
AC Lyon : 922 WP 049 4
- **AD Rhône, 3 P 138/168, 1828, cadastre**
AD Rhône, 3 P 138/168. États de sections des propriétés bâties et non bâties : section A dite de Serin, section B dite de la Croix-Rousse, section C dite de Saint Clair, 20 octobre 1828. L'aire d'étude appartient à la section C dite de Saint-Clair. Le document présente l'état du secteur et des quartiers en 1828. Les parcelles sont numérotées sur le plan et, le registre donne les noms des propriétaires des parcelles et la nature de celles-ci : terre, jardin, passage, hangar ou maison.
AD Rhône : 3 P 138/168
- **Arch. Mun. Lyon, 3 WP 4, 1810-1813**
3 WP 4 : Délibérations du conseil municipal de la Croix-Rousse, 1810-1813.
AC Lyon

Illustrations



Vue d'ensemble du n°27
impasse Gigodot depuis l'ouest
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20136901338NUCAQ

Porte de l'immeuble n°27 impasse
Gigodot et plaque avec inscription
Phot. Thierry_Leroy
IVR82_20136901428NUCA

Départ de l'escalier du n
°27 impasse Gigodot
Phot. Thierry_Leroy
IVR82_20136901432NUCAQ



Latrine sur le premier palier
intermédiaire de l'escalier
du n°27 impasse Gigodot
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20136900471NUCA

Porte en bois sur le palier du
premier étage de l'escalier
du n°27 impasse Gigodot
Phot. Thierry_Leroy
IVR82_20136901436NUC

Développement de l'escalier autour
du vide central de forme carrée
dans le n°27 impasse Gigodot
Phot. Thierry_Leroy
IVR82_20136901437NUC

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Secteur d'étude du 4ème arrondissement de Lyon. Études urbaines du 4e arrondissement : les immeubles-ateliers vecteur du développement urbain du Plateau de la Croix-Rousse. (IA69001355) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 4e, Croix-Rousse, rue Dumenge, rue Pailleron, rue Belfort, rue du Mail

Auteur(s) du dossier : Manon Mauguin, Nadine Halitim-Dubois

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Vue d'ensemble du n°27 impasse Gigodot depuis l'ouest

IVR82_20136901338NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Porte de l'immeuble n°27 impasse Gigodot et plaque avec inscription

IVR82_20136901428NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry_Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Départ de l'escalier du n°27 impasse Gigodot

IVR82_20136901432NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry_Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation



Latrine sur le premier palier intermédiaire de l'escalier du n°27 impasse Gigodot

IVR82_20136900471NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Porte en bois sur le palier du premier étage de l'escalier du n°27 impasse Gigodot

IVR82_20136901436NUC

Auteur de l'illustration : Thierry_Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Développement de l'escalier autour du vide central de forme carrée dans le n°27 impasse Gigodot

IVR82_20136901437NUC

Auteur de l'illustration : Thierry_Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation